Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La Présidente de la Haute Autorité, Mme Amina LEMRINI ELOUAHABI, a reçu, le lundi 29 mai 2017, le Président du Haut Conseil de la Communication (HCC) du Tchad, M. Dieudonné DJONABAYE.

29 mai 2017

A cette occasion, M. DJONABAYE a exprimé le souhait du HCC d'étendre l'utilisation de la solution de monitoring "HMS", installée par la HACA dans les locaux du HCC à Ndjamena en 2011, à de nouvelles zones géographiques, afin de prendre en charge des services audiovisuels distants de la capitale.

Le Président du HCC a également exprimé le souhait de s'inspirer, dans le cadre de la restructuration du HCC, de l'expérience du Maroc en matière d'adaptation des textes juridiques régissant le régulateur et la communication audiovisuelle, d'une part, et de mise en place des

différentes procédures qui en découlent, d'autre part.

A l'issue de l'échange, la Présidente de la HACA a donné ses instructions pour répondre favorablement et dans les meilleurs délais aux requêtes formulées par le Président du HCC.

Les deux parties ont salué l'excellence des relations entre le HCC et la HACA, tant au niveau bilatéral qu'au niveaux des réseaux africain (RIARC) et francophone (REFRAM).

Il est à rappeler que le HCC a été le premier bénéficiaire de l’assistance technique de la HACA en matière de monitoring des programmes.

Il est également à rappeler que le HCC et la HACA sont liés par un Accord de Coopération, datant de 2014, portant, entre autres, sur l’échange d’informations, le partage d’expériences et de bonnes pratiques et la formation.

Ont pris part à cette réunion MM. Abdeljalil ELHAMMOUMI, Directeur Général-Adjoint de la HACA, Najib BOUEZMARNI, Directeur de l'Unité Informatique et Amin AZZIMAN, Directeur de la Coopération Internationale

---

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B